



303+

Le journal des Architectes
et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine

Vivre l'architecture
numéro 55 - Été 2022

Un véritable appel d'ère !

Loïc DAUBAS, architecte, enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne, parrain de la promotion 2021 – 2022 des nouveaux inscrits au tableau de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine.

Chacun pourrait tirer un portrait critique de la situation que nous vivons en 2022. Je ne me permettrai pas ici d'y asséner quelques arguments supplémentaires.

À l'inverse, je peux vous le dire sincèrement, j'attends ce moment – non pas d'écrire un édito pour le Conseil régional de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine, qui est une vraie surprise pour moi – depuis longtemps, très longtemps, sans cynisme, bien au contraire, ce moment tant attendu nous invite à vivre collégialement la conscience d'un monde fini.

C'est à dire en conscience de ses limites, de nos limites. C'est ainsi l'occasion d'arrêter la démesure et de mettre en relation l'intelligence de l'homme face aux défis à relever. Le centre de gravité de nos aspirations réciproques doit redescendre, quitter l'égo pour trouver son centre intérieur afin d'être en phase avec ce qui nous entoure. Concevoir, fabriquer, et en même temps préserver. Il s'agit alors d'être plus attentif aux conséquences de nos actes, plus attentif à l'habitabilité de la planète, de nos territoires, de nos villes et nos quartiers.

Je vous invite donc à concevoir une architecture qui soit le reflet de cette attention. Nous pouvons alors parler de décentrement de la place de l'architecte

au sein de la société. Vous, jeunes consœurs et confrères qui vous inscrivez au Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, allez pouvoir proposer un nouvel équilibre entre architecture et territoires. Vous allez pouvoir expérimenter pour rendre plus compatible urbanisme et architecture avec notre planète, en conscience des limites et donc avec le soin à apporter à la biodiversité en tenant compte de la qualité des lieux, de la compatibilité des paysages, des agricultures et des cœurs de ville.

Vous serez les médiateurs entre commanditaires et usagers, à l'écoute des besoins, capables de mutualiser, pour être économe en ressources employées.

Alors oui ! devant ce champ de transformation, vous pouvez et devez agir. Vous participerez alors à offrir un espace sensé, en traduisant en architecture le résultat d'une intelligence collective solidaire, propre à préparer l'avenir avec responsabilité.

Au-delà d'une transformation, nous sommes témoins de l'amorçage d'une nouvelle ère, qui portera, j'en suis sûr et grâce à vous, la réconciliation entre notre société et son architecture, un véritable appel d'ère, assurément !

La pénurie de matériaux pèse sur les agences d'architecture.

Un sondage commandé par le Conseil national de l'Ordre des architectes auprès de plus de 2000 architectes révèle que la pénurie de matériaux impacte fortement leur activité, tant en phase de projet qu'en phase de chantier. Synthèse à lire ici





Déconstruction et réemploi, Patxa Ma'.

Anne Marie FAGOAGA, architecte HMONP, co-présidente de Patxa Ma'.

Déconstruire et reconstruire avec le réemploi.

Penser la démolition comme un gisement de matériau et comme préambule d'un nouveau projet, c'est l'ambition de l'association Patxa Ma' depuis près de 2 ans. En France, près de 71,5 % des déchets sont issus du secteur de la construction. Leur recyclage, permettant une économie de ressources, implique une perte de performance du matériau et la sollicitation de beaucoup d'énergie. Dans ce contexte et celui d'une pénurie des matériaux, leur réemploi apparaît comme une solution, embrassant la réduction de la quantité de déchets de chantier et l'impact environnemental du bâtiment.

C'est dans ce sens-là que Patxa Ma' travaille avec pour objectif de préserver un maximum de matériaux de construction viables et valorisables, destinés à être jetés, en les réintroduisant dans le circuit de la construction. Son activité s'articule autour de chantiers de déconstruction qui consistent en la dépose propre d'éléments de constructions en vue d'une revente à prix solidaire. Les enjeux de ses activités sont multiples : réduction des déchets, préservation des ressources naturelles, relocalisation de l'économie, préservation du patrimoine local, accessibilité des matériaux. Une étude ressource en amont du chantier de déconstruction renseignera sur le potentiel de valorisation des matériaux,

et guidera les choix au moment de la dépose. Tous les matériaux présents sur le site de déconstruction ne seront pas pris en charge. Certains seront vendus uniquement sur place en magasin éphémère, quand ils demandent trop de stockage ou de manutention, et d'autres seront rapatriés dans le Patxa Stock' en attente d'un nouveau projet.

Ces futurs projets intégrant le réemploi, commandés par des maîtres d'ouvrage publics ou privés, conçu par nous, architectes, amènent de nombreux enjeux bouleversant nos savoir-faire actuels. Le schéma linéaire traditionnel de la conception du projet est bousculé et tend à laisser place à une conception plus perméable, donnant la possibilité d'accueillir, ou non, de nouveaux éléments en cours de mission. Le matériau réemployé peut être introduit en fonction de son gisement, de sa quantité, de sa localisation mais aussi de l'histoire qu'il a à raconter. Nous pourrions aussi penser la déconstruction dès la conception d'un ouvrage. Elle serait encouragée en préférant des matériaux déconstructibles et réemployables créant le moins de déchets possible. La dimension du réemploi amène une profession et une nouvelle génération d'architectes à repenser le projet, de sa conception à sa mise en œuvre, d'autant plus que ces questions captivent notre nouvelle pratique.





Forall Studio

Bien Urbain

Atelier

AJAP 2020

Mutation des territoires.

Le 308 – Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine

La jeune génération d'architectes et de paysagistes se saisit des enjeux climatiques et territoriaux. C'est à l'occasion de l'inauguration de l'exposition des lauréats des AJAP 2020, produite par la Cité de l'architecture et du Patrimoine le vendredi 20 mai 2022, que se sont retrouvés ces jeunes agences primées par le ministère de la Culture, pour discuter des enjeux actuels de leur profession.

Organisée par le 308 – Maison de l'Architecture avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, cette journée de rencontres professionnelles intitulée « Mutation des territoires » était animée par David Vernet, architecte, Bordeaux Architectures Tour.

A travers quatre tables rondes, ces architectes et paysagistes, accompagnés d'architectes de la région et d'étudiants de l'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, ont débattu de leurs pratiques sur les thématiques suivantes : *Habitat & réversibilité*, *Circuit court et massification*, *Sobriété et esthétique* et *Les deux mains dans le territoire*.

Les discussions de cette journée, restituées sous forme d'émission de radio sur www.mezzanine.archi, ont bel et bien été le reflet de cette « Génération responsable » décrite par Cyrille Véran, commissaire de l'exposition, dans le catalogue associé.

Les projets figurant dans l'exposition sont représentatifs de cette tendance : repenser les usages et la place des usagers, questionner l'utilisation et la provenance des matériaux en s'intéressant à leur cycle de vie, sans oublier l'esthétisme du projet. La qualité architecturale s'exprime ainsi dans chacun des détails, de la réflexion à la construction, en passant par l'usage. Cela fait également écho à un exercice auquel les agences se sont prêtées pour l'exposition : la carte blanche. En réalisant maquette, dessin ou sculpture, ils nous livrent comme un reflet de leur sensibilité.



Photographie : Arthur Péquin pour le 308 – Maison de l'Architecture.



Consulter l'ensemble du programme des rencontres et le programme régional des événements associés.



Écouter la restitution des rencontres professionnelles, en partenariat avec Rumeurs radio.

Trois résidences d'architecture en Nouvelle-Aquitaine.

Les Maisons de l'Architecture de Nouvelle-Aquitaine.

Suite à la clôture des candidatures pour le dispositif 10 résidences d'architecture en France 2022¹ initié par le Réseau des maisons de l'architecture, les membres des jurys des Maisons de l'Architecture de Bordeaux, Limoges et Poitiers ont choisi leurs binômes lauréats.

Depuis avril, les trois équipes travaillent *in situ* afin de contribuer à ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines. C'est parti pour six semaines d'expérimentation en immersion sur les territoires ! Résidences à suivre jusqu'en septembre 2022...

1 Les « Résidences d'architecture en France 2022 » sont portées par le Réseau des maisons de l'architecture et ses partenaires, le Conseil national de l'Ordre des architectes et le Ministère de la Culture et pilotées en région par les MA des territoires.

L'actualité des Maisons de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine



Les lotissements pavillonnaires : une tentative d'utopie ?

Saint-Médard-en-Jalles | Gironde (33)
Pilotée par le 308 — Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux

Un trou dans la raquette

Du 6 au 15 mai 2022, Johanna, Antonin et Camille sont partis sur les traces de Babou. Babou, c'est la grand-mère de Johanna et elle a vécu parmi les meilleures années de sa vie à Saint-Médard-en-Jalles. Son seul regret : ne pas y avoir fait plus de bêtises ! Babou, elle a connu un Saint-Médard ouvrier et champêtre, où on vendageait à l'arrière des maisons des voisins.

Depuis son départ en 1966, la ville a bien changé : en l'espace de quelques décennies, à la faveur du concours Chalandon, les constructions pavillonnaires ont progressivement absorbé l'espace agricole et forestier jusque-là présent, entre les différents « quartiers ». Mais alors, que reste-t-il du Saint-Médard d'antan ? Et qu'en est-il de l'utopie pavillonnaire portée par le maire de l'époque Monsieur Dussedat ?

Au travers d'une enquête radiophonique, Camille, Antonin et Johanna partent à la recherche des petites histoires dans la grande Histoire pour déceler les clés du « bon vivre » passé, et pourquoi pas futur ? À partir des récits glanés, ils entremêlent souvenirs, faits historiques et rêveries pour imaginer une nouvelle perspective pour l'habitat pavillonnaire et essayer de dépasser la plupart des critiques qui lui sont adressées.

Cette réconciliation d'un discours soutenable d'experts et d'un désir d'émancipation habitante est à suivre dans leurs prochaines séquences sur place du 17 au 24 juin et du 1^{er} au 10 juillet 2022. Grande soirée le 5 juillet 2022, à 18h, à Beauminé.

Le collectif *Umarell* est composé, notamment de Camille Bonnaud, Antonin Lenglen et Johanna Musch.



SUIVRE
LA RÉSIDENCE



© Camille Bonnaud, collectif Umarell



SUIVRE
LA RÉSIDENCE



Amor Immeuble

Va et vient, résidence d'art et d'architecture

Île de Vassivière | Haute Vienne (87)

Pilotée par la Maison de l'Architecture du Limousin

Depuis 2020, *Amor Immeuble* explore les potentialités « d'objets-ressources » mises au jour à travers la France. Un parcours de fragment en fragment, de lieu en lieu, de région en région, à la recherche de mythologies constructives.

Ce travail itinérant est né d'une fascination pour des formes singulières, les conditions de leur création et leur mise en œuvre possible. Chaque trouvaille représente l'occasion d'expérimentations architecturales situées. L'appréhension des matières et des formes associées convoque des paysages ruraux et urbains variés, stratifications complexes et hybrides. Le projet de résidence s'inscrit dans la continuité de cette démarche.

Amor Immeuble va donc s'emparer du Centre d'art par la matière, en proposer une relecture critique et participative. Une structure sera réalisée sur l'île de Vassivière. Elle prendra la forme d'une archive matérielle édifiée, perçue à la fois comme un témoin de l'histoire matérielle du bâtiment d'Aldo Rossi et Xavier Fabre et comme un inventaire des ressources disponibles dans le territoire : une restitution de nos recherches précédentes.

Amor Immeuble est un collectif composé de Brune Paloma, vidéaste et de Côme Rolin, Rocco Paoli, Olivier Thomas et Mathieu Volkovitch, architectes formés dans différentes écoles européennes (USI Mendrisio, Politecnico di Milano, KTH Stockholm) et diplômés de l'Ensa Paris-Belleville.

Le pied dans Les Sables

Poitiers | Vienne (86)

Pilotée par la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine

Rachel Doumerc et Maxime Bricheux, diplômés de l'ENSA de Normandie, œuvrent ensemble au sein du groupe de réflexion et d'actions TERR'O. Ils s'inspirent, interrogent et interviennent sur les territoires, aussi bien avec la photographie, l'écriture, la création sonore que l'architecture tout-terrain. Pour la résidence, ils sont accompagnés de Clémentine Ribal, invitée adepte de la permanence architecturale.

Dans un contexte de renouvellement urbain, il s'agit de faire de la Cité des Sables un territoire de réflexion, d'expérimentation et d'action dont les habitants sont les principaux acteurs.

De juin à septembre, la résidence s'organise en trois temps :

- Un temps de **rencontre** pour parcourir le territoire, identifier les acteurs et faire connaissance avec les habitants... Un temps pour relever les qualités, les potentiels, les ressources et comprendre le fonctionnement de la cité, de l'espace public au logement privé.
- Un temps de **projection** pour interroger les souhaits de chacun et imaginer ensemble comment habiter le quartier demain... Un temps pour formuler des scénarios possibles, à l'échelle de la barre Normandie-Nièmen, de la cité et du quartier, pour rêver ensemble et réfléchir à des applications concrètes.
- Un temps de **transmission** pour expérimenter une des thématiques explorées collectivement et mettre en œuvre un chantier-école... Un temps pour faire avec et pour les habitants, les guider dans le projet et leur donner l'autonomie de la conception et de la réalisation... *In fine*, passer le relais aux habitants et aux acteurs qui porteront les projets à venir du quartier.



SUIVRE
LA RÉSIDENCE



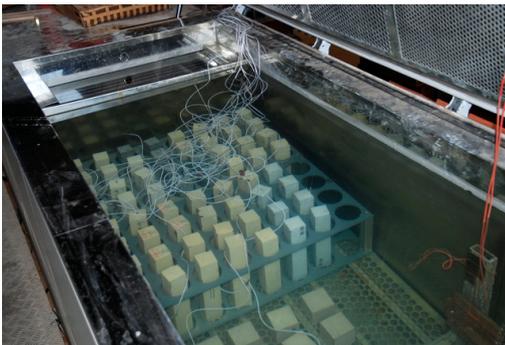
Résilience en temps de crise : l'analyse en cycle de vie des bâtiments (ACV) ou l'économie circulaire dans le bâtiment.

Frédérique HOERNER, architecte Dplg, SAS d'architecture HOERNER ORDONNEAU, administratrice de MAJ.

Comment faire face à la crise des matières premières, à l'urgence climatique, aux conséquences de la guerre en Ukraine ? Une réflexion de fond sur les matériaux employés, le transport, la déconstruction dans le bâtiment s'impose, pour réduire l'empreinte carbone de la filière de façon significative mais aussi pour être moins tributaire des fluctuations des échanges internationaux.

Face aux crises qui nous assaillent, il apparaît urgent de nous prémunir et de résister. Une des pistes est l'emploi de matériaux locaux qui permet à la fois de se soustraire aux aléas internationaux et de réduire les coûts de transports. L'urgence climatique nous y pousse aussi, le transport dans le bâtiment étant très développé et représentant une très forte empreinte carbone.

Bien que le matériau local ou du site et la connaissance constructive soient le plus souvent au rendez-vous, la difficulté réside dans la normalisation et le marquage. Détenir une Déclaration Environnementale de Produit (DEP) ou une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) est devenu un enjeu majeur dans le contexte de la nouvelle RE 2020, pour la réalisation de l'ACV des bâtiments neufs.



Photographie : essais et mesures au CTMNC.

Des organismes de recherche se sont saisis de la question et notamment le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction. Le CTMNC participe au développement de la normalisation des filières pierre naturelle, terre cuite et terre crue : réglementation, marquage CE, définition de la mise en œuvre, maîtrise des risques, etc.

A destination des fournisseurs, elle réalise les :

- Études et essais sur les produits et procédés,
- Audits, visites qualité, contrôle de plan de production usine, métrologie, tests de conformité, dans le cadre du marquage CE,
- Analyses des boues de sciage, Bilan Carbone et Analyses Cycle de Vie, FDES pour les entreprises du secteur.

Plus vertueux encore, l'emploi des matériaux du site ou de matériaux de réemploi. Si les plateformes de réemploi permettent de fournir des matériaux de seconde main et plus, à bilan carbone nul ou négatif, ils n'ont pas de fiche produit les caractérisant et garantissant leurs propriétés ni durabilité : le centre de recherches réalise également des diagnostics *in situ* qui se traduisent suivant le potentiel du gisement par un programme de caractérisation de l'aptitude au réemploi des matériaux. A noter, la publication de trois guides sur le réemploi des briques et des tuiles de terre cuite, et celui de la pierre naturelle attachée.

La valorisation des terres excavées de site, de déconstruction ou autre, pourra être proposée en produits de terre crue ou cuite notamment. Cette prestation est proposée par étapes afin de ne pas engager des coûts inutiles si la valorisation des terres s'avérait non économiquement viable.

CTMNC - Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction
17, rue Letellier - 75726 Paris Cedex 15
Plus d'informations sur www.ctmnc.fr

MOJ30^{ans}

Formations gratuites
dans les pôles.



NOS FORMATIONS

Quand les crises sont accélératrices de changements.

Sébastien PERRUCHOT, directeur Cellule économique régionale de la Construction (CERC) Nouvelle-Aquitaine.

La résilience est un concept utilisé dans de nombreuses disciplines. En physique, elle mesure la capacité d'un matériau à absorber un choc. En écologie, celle d'un écosystème à retrouver un équilibre après un évènement exceptionnel. Quel que soit le domaine, cette terminologie regroupe deux idées : répondre efficacement à des perturbations imprévisibles et s'adapter aux changements en cours et à venir.

Pour la filière construction, force est de constater que la période est riche d'incitations aux changements. La pandémie de la COVID-19 et le conflit armé en Ukraine bousculent, voire fragilisent l'ensemble du secteur. Les difficultés d'approvisionnement et les tensions inflationnistes imposent de raisonner à plusieurs mois dans un environnement incertain, d'anticiper des commandes de fournitures avant même d'avoir lancé les études d'exécution, de repenser les projets pour rester dans les enveloppes budgétaires définies, de gérer des plannings de chantiers perturbés ou des périodes de surchauffe d'activité, de renégocier des honoraires ou des prix, sources de tensions entre maîtres d'ouvrage, d'œuvre et entreprises.

Début avril 2022, 55% des chantiers étaient très perturbés ou à l'arrêt selon les résultats de la dernière enquête de la CERC, et plus de la moitié des entreprises connaissaient des difficultés pour réviser les prix des contrats en cours. Rien de surprenant avec les hausses de prix relevés : acier (+45%), bois (+53%), tuiles (+29%), briques (+26%), isolants (+18%), etc. renchérissant d'autant les coûts de construction et les prix de l'immobilier. Aussi difficiles soient-elles, ces crises invitent à travailler sur une évolution des pratiques tant sur l'économie des projets et leur conception que sur les modes constructifs ou l'organisation des chantiers : encourager les circuits d'approvisionnement courts, les matériaux locaux à faible empreinte environnementale ou le réemploi

de l'existant. Dans ce contexte, les matériaux biosourcés (ou géosourcés) bénéficient d'une dynamique favorable, amplifiée par la RE2020. À titre d'exemple, la construction paille ou bois/paille, avec l'élaboration de Règles professionnelles et de formations dédiées, se développe rapidement. En 2020, 70 architectes et bureaux d'études néo-aquitains avaient suivi la formation « Pro-Paille ». Plus de 138 projets de construction paille, majoritairement des maisons individuelles, avaient été recensés sur l'ensemble de la Région à la mi-2020. Un chiffre encore modeste au regard des 35 000 logements mis en chantier annuellement dans la région mais un bel avenir en perspective pour ces filières.



Photographie : Eddy Fruchard.

Matière et Humain.

Dorian VAUZELLE et Hugues GIRAUDY, architectes Atelier 4 Lim.

Les tensions qui rythment le marché des produits de construction (difficulté d'approvisionnement bien sûr mais également volatilité des prix), ne font que rendre apparentes des problématiques d'utilisation des ressources présentes depuis longtemps. En comparaison, les filières locales affichent une stabilité rassurante si elles ne sont pas soumises à des enjeux d'exportation trop puissants. La chaux, l'argile, la pierre, la paille, ces ressources moins conditionnées par l'industrialisation de leurs modes de production n'affichent pas de pénurie et un bilan carbone généralement bien meilleur que les matériaux d'importation manufacturés.

Cet heureux constat est également observable au sein des filières de réemploi. Si les bénéfices du recyclage ne sont plus à démontrer aujourd'hui, l'équilibre économique de la pratique était rarement atteint. Par la hausse des prix, le réemploi devient une économie compétitive aujourd'hui. D'un point de vue architectural cela conduit à un pas de côté dans nos certitudes esthétiques pour intégrer ces matériaux, comme une figure auto-imposée.

Toutes ces filières locales – bio sourcé, géo sourcé, réemploi – ont en commun qu'elles nécessitent beaucoup de main d'œuvre pour transformer et façonner sur site. Les matériaux considérés à forte valorisation humaine participent donc à un rééquilibrage des dépenses de la construction. Pour un mur en pisé de terre du site la part du produit représente moins de 15% du coût global du lot. La technique restitue une juste hiérarchie entre l'homme et le produit.

C'est également une formidable occasion d'élever les exigences d'insertion sociale sur le chantier avec des structures partenaires et l'assistance des maîtrises d'ouvrages. Sur diverses opérations publiques nous avons sollicité des entreprises solidaires qui œuvrent à l'insertion sociale et professionnelle sur leur territoire. Si cette stratégie impose un dépassement de fonction de l'architecte, elle permet de créer des espaces-temps de formation au sein même du chantier.

Ces pratiques (matériaux locaux et renouvelables, réemploi, économie de matière, valorisation du travail humain) que nous croyons vertueuses, améliorent l'impact des projets, mais ne sont pas une solution miracle : il manquera probablement toujours une pièce technique venue de Chine pour terminer le projet, et un projet 100% local et décorrélé de la conjoncture n'existe pas.

A défaut de résoudre tous les problèmes, elles restaurent le plaisir, la reconnaissance et la fierté de participer au chantier et de faire.



Maison du Département. © AT4



Maison du Département. © AT4

Réapprendre l'architecture.

Benoît HERMET, journaliste.

Quand on l'interroge sur son parcours, André Guiraud explique que les notions d'écologie ou de matériaux biosourcés ne faisaient pas partie des enseignements reçus à l'école ou lors de ses expériences en agences. Il ne s'agit pas d'une critique, simplement d'un état de fait. La question de la forme était jusqu'ici beaucoup plus centrale. André Guiraud est aussi très attentif à l'esthétique de ses projets mais il l'intègre à d'autres préoccupations. «Notre génération doit faire face à de nouveaux défis auxquels nos aînés n'ont pas répondu pour différentes raisons. Aujourd'hui, nous devons réapprendre la manière de concevoir le projet, ce qui demande de nouvelles stratégies, un nouvel engagement, de la recherche et donc du temps», poursuit cet architecte de 33 ans, installé à Bordeaux. Les crises de la période actuelle, l'urgence de modes constructifs plus vertueux, accélèrent encore ce processus de changement. «Nous sommes en train de perdre le sens profond de l'architecture en faisant de nos bâtiments des assemblages de produits industriels qui nous sont dictés par les forces du marché et du numérique», écrit Bernard Quirot en préambule de son ouvrage *Simplifions*. L'engagement dans une

voie nouvelle n'est pas incompatible avec la recherche de la beauté, essentielle, souligne André Guiraud : «Nous devons être généreux, dépasser les objectifs purement performatifs, faire appel au bon sens et mettre la qualité architecturale au centre des projets.» Ses premières réalisations témoignent d'une recherche personnelle de simplicité, de clarté. Pour restructurer une échoppe bordelaise, il propose à ses clients d'ouvrir une façade qu'il remplace par une baie. La lumière se réfléchit sur un pare-vapeur, matériau habituellement invisible, auquel répond le drapé d'un voilage. Pour la rénovation d'un appartement, il aboutit à une forme d'abstraction qui ne sectorise plus les espaces et les usages, laissant une liberté d'évolution par la suite. Prendre le temps, être attentif aux détails, oublier la rentabilité... André Guiraud choisit aussi des matériaux adaptés à la demande de ses clients, à leur budget, mariant l'artisanal et l'industriel avec soin. Sans prétendre incarner de modèle, une belle énergie est à l'œuvre.







Une coopérative d'activité et d'emploi du bâtiment.

Sara POIRATON, accompagnatrice entrepreneuriale au sein de la SCOP CAE Alterbative.

Parmi les solutions disponibles pour pallier les difficultés rencontrées par les entreprises en situation de crise, le recours à de nouveaux modes d'entrepreneuriat, notamment dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire, offre des perspectives encourageantes, à l'image de l'exemple d'Alterbative à Poitiers.

L'AlterBative est une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) proposant des services mutualisés pour plus de 25 entrepreneurs. C'est aussi une SCOP : une société partagée qui appartient à ses salariés. Tout salarié peut devenir associé, participer aux décisions selon le principe une personne = une voix.

Entrepreneur-salarié : un statut innovant

Les activités des entrepreneurs-salariés sont hébergées fiscalement, juridiquement et comptablement par la CAE qui réalise ces démarches de manière mutualisée. Professionnellement et économiquement, les artisans sont autonomes et responsables de leur activité.

Être entrepreneur-salarié, c'est allier à la liberté entrepreneuriale, la protection sociale du salariat. Les entrepreneurs perçoivent un salaire, ouvrent des droits à la retraite et au chômage. Ils ont ainsi pu bénéficier de l'activité partielle lors du 1^{er} confinement.



Exemple d'un chantier mené en coopération pour la rénovation complète d'une grange en salle de spectacle avec modification de la charpente, mise aux normes électriques, création du sol et installation du système de chauffage.

La particularité du chantier réside dans la création d'un Etablissement Recevant du Public (ERP). Le projet est donc soumis à des obligations de sécurité et de lutte contre les incendies. Mais la singularité du projet repose surtout sur l'accueil d'un public de sourds et malentendants avec l'objectif de renforcer l'expérience scénique. Les porteurs de projets ont sensibilisé nos artisans à leurs besoins. « Le projet prévoit une transmission du son par les bruits solidiens et les vibrations. Il fallait donc favoriser les matériaux vivants et résonnants comme le bois. À terme, il y aura probablement des gradins dont les dossiers et assises seront en bois pour contribuer à cette transmission » explique Guillaume Penin de l'Atelier Boiseum.

« Faire appel à la coopérative permet de gagner du temps et de simplifier la coordination des interventions des différentes compétences » explique Faustine Mignot-Roda, maître d'ouvrage. Cette diversité des besoins permet aux artisans d'exprimer toute la force de la coopération et valoriser la spécificité d'une entreprise collective : Atelier Boiseum pour la charpente, l'isolation et les sols, Patrimoine Innovation pour les enduits intérieurs à la chaux, Prise en main pour l'installation électrique, Tuyau Vert pour le chauffage et la plomberie. L'équipe se coordonne au sein de l'Alterbative et s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous

Représentation de la profession ◊ Le 15 mars, B. Chounet et B. Delafoulhouze ont enregistré une émission de radio pour France Bleu Gironde. Le lendemain, P. Vettier a participé à un séminaire sur le PLUi de Poitiers, puis le 11 avril à une présentation du schéma départemental de l'habitat de la Vienne. V. Gravière et M. de Marien ont échangé avec Action Logement le 24 mars. Ont participé aux cellules de crise mises en place par l'Etat : A. Jugi pour la Creuse le 4 avril, P. Mulnet pour la Vienne le 6 avril et pour la Région le 24 mai, M. de Marien pour la Région le 13 avril, L. Bories pour la Gironde le 8 avril. V. Gravière était à un comité du Ceser les 14 avril et 12 mai. S. Aït-Mehdi et C. Miglierina ont rencontré les Ordres des professions libérales de Bordeaux le 10 mai. Le 23 mai, V. Gravière, M. de Marien et C. Miglierina ont assisté aux Assises du logement social.

Instinction ordinale ◊ En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi... Les commissions ordinales se sont réunies les 14 avril et 19 mai : Influences (F. Mazabraud, V. Gravière, S. Aït-Mehdi, S. Samary, N. Merlo, L. Bories, B. Delafoulhouze, S. Tardieu, J. Gadrat, J. Boutet), Prospectives (C. Le Calvé, F. Mazabraud, B. Delafoulhouze, P. Lascabettes, N. Merlo, S. Samary, S. Aït-Mehdi, M. de Marien, C. Gaudin, L. Bories, V. Gravière), et Communication (M. de Marien, B. Chounet, O. Laurent, C. Miglierina, C. Gaudin et V. Estavoyer), le comité de rédaction du journal 308+ s'est réuni les 15 mars et 17 mai (O. Laurent). B. Chounet, C. Le Calvé, M. de Marien, et C. Miglierina ont tenu des réunions de préparation de l'Archipride les 17 mars, 28 avril et 12 mai.

Les conseillers du Pôle de Limoges ont tenu séance les 17 mars et 11 mai (V. Souffron, S. Samary, A. Jugi, F. Mazabraud), ainsi que ceux du Pôle de Bordeaux les 5 avril, 4, 10 et 24 mai (L. Bories, B. Chounet, P. Lascabettes, C. Le Calvé, M. de Marien), le Pôle de Poitiers les 7 mars, 4 avril, 10 et 16 mai (P. Mulnet, P. Vettier, J. Boutet et C. Gaudin) et le Pôle de Pau le 10 mai (S. Tardieu, V. Estavoyer). V. Estavoyer et C. Gaudin, ont audité le prestataire pour l'action Territoires et Villes de demain le 10 mai.

V. Gravière, M. de Marien, V. Souffron, C. Miglierina et P. Vettier ont participé à l'Interrégion Grand Sud les 10 et 11 mars. Le 22 mars, B. Delafoulhouze, V. Gravière, P. Lascabettes, N. Merlo et P. Mulnet ont analysé le sondage sur l'ouverture du Tableau aux diplômés en architecture. B. Delafoulhouze a rencontré le Syndicat de l'architecture sur ce sujet le 16 mai.

Au plan national, V. Gravière a participé à une réunion de mise au point du plaidoyer « Habitats, villes, territoires : l'architecture comme solution » le 22 mars. Et à la Conférence des régions les 7 et 8 avril. Le 20 avril, V. Estavoyer et B. Chounet ont participé au groupe de travail national sur la transition écologique. Et V. Gravière au groupe sur l'évolution du Tableau de l'Ordre les 23 mars, 20 avril, et 18 mai ainsi que F. Mazabraud les 23 mars, 1^{er} et 13 avril, 13 et 18 mai au groupe Finances.

Filière Bâtiment ◊ Plusieurs conseillers ont représenté l'Ordre au sein des conseils d'administration de CAUE : A. Jugi les 7 mars et 12 avril en Creuse, P. Lascabettes le 8 mars en Gironde, C. Gaudin le 18 mars en Vienne, S. Samary le 5 mai en Haute-Vienne, V. Estavoyer les 4 et 13 mai en Pyrénées-Atlantiques, J. Boutet le 28 avril en Charente-Maritime, et D. Mokrane le 11 mai en Lot-et-Garonne.

O. Laurent a participé au colloque « construire et aménager en pierre naturelle » de l'Unicem le 10 mars, et au Forum des projets urbains du grand ouest le 11. S. Aït-Mehdi a siégé au Comité local Unesco Bordeaux le 11 mars. De même de C. Gaudin au conseil d'administration de l'EnsapBx les 30 mars et 5 mai. V. Gravière, N. Merlo, M. de Marien ont eu des réunions de travail avec la FPI et la FFB les 1^{er} et 28 avril ainsi que le 5 mai. V. Gravière est intervenue à l'assemblée générale de l'Untec le 29 avril et a reçu la Capeb NA le 6 mai. S. Aït-Mehdi a représenté l'Ordre à l'assemblée générale du 308-M'A le 5 mai. Des réunions de travail sur la RE 2020 ont eu lieu avec l'Aria les 6 et 19 mai : V. Estavoyer, D. Mokrane, P. Mulnet. Le 20 mai, V. Gravière était présente à l'inauguration de l'exposition des AJAP.

Litiges, déontologie et défense de titre d'architecte ◊ Les 14 avril, 5 et 19 mai D. Mokrane, J. Boutet, V. Souffron, J. Gadrat, A. Jugi, V. Estavoyer et S. Tardieu ont traité les dossiers mis à l'ordre du jour de la Commission Juridique. Le 23 mars, en qualité de rapporteur, V. Estavoyer a auditionné un architecte poursuivi devant la Chambre de discipline des architectes. De même de V. Souffron les 24 mars, 7 avril et 19 mai. Le 6 mai, C. Le Calvé, K. Simon, V. Estavoyer ont siégé en audience de la Chambre de discipline comme assesseurs et rapporteurs ; V. Souffron y représentait l'Ordre.

Marchés publics ◊ Ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA les 14 avril et 19 mai : C. Gaudin, D. Mokrane, A. Jugi, P. Lascabettes, et P. Mulnet. Le 14 mars, J. Gadrat a suivi un webinaire sur les marchés publics de Bordeaux Métropole.

EN LIBRAIRIE

Ce livre partage une prise de conscience collective pour agir ensemble à notre niveau, à l'échelle la plus proche de notre quotidien : la commune.

Ménageons notre Terre, renonçons à la facilité des habitudes passées et tendons vers la simplicité et le bon sens.

Il ne s'agit pas là de régression, mais d'évolution. Posons-nous les bonnes questions. Faisons mieux avec moins. Prenons soin du « déjà là » et donnons une seconde vie à notre patrimoine.

Ecrivons ensemble un avenir heureux et créatif.

Élodie Gaschard, architecte, contributrice.



Commune Frugale

La révolution du ménage

Ouvrage collectif du Mouvement pour une frugalité heureuse et créative

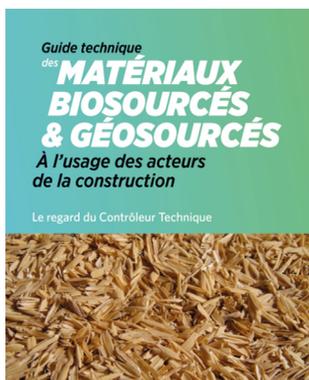
Éditions Actes Sud

Sortie mars 2022 – 11,50€

L'usage des matériaux biosourcés et géosourcés connaît un développement important depuis quelques années. Les fabricants ont progressivement effectué les démarches nécessaires pour garantir les aptitudes de leurs produits. De plus en plus de matériaux disposent ainsi d'essais et entrent désormais dans le champ des techniques courantes, mais ce n'est pas encore le cas pour toutes les filières qui se structurent progressivement.

Des interrogations restent prégnantes chez de nombreux acteurs de la construction et s'illustrent autour de la question récurrente « quel sera l'avis du bureau de contrôle ? ».

Ce guide vise ainsi à rappeler que les exigences qui s'appliquent aux matériaux biosourcés et géosourcés sont les mêmes que les autres matériaux. La conception devra répondre aux besoins de solidité et de sécurité incendie. Une attention particulière à la sensibilité à l'eau devra également être portée.



Le regard du contrôleur technique

Guide réalisée en partenariat par EnvirobotBDM et Apave.

Sortie le 4 mars 2022 – gratuit – disponible en téléchargement

Un documentaire ultra-vivant sur une extraordinaire utopie qui donne envie. C'est le grand jour : Camille et sa famille déménagent dans une « permacité », un quartier économe et écologique ! Mais Camille boude et en plus, voilà que Imhotep, son chat, s'échappe !

En le poursuivant à travers cette drôle de ville où les maisons sont construites les unes sur les autres, et dans laquelle la nature est reine, Camille découvre cette ville du futur, qui lui réserve bien des surprises.

Une extraordinaire utopie à dévorer comme une aventure, qui réunit des idées déjà mises en oeuvre un peu partout dans le monde. De quoi donner à tous un vrai espoir.

Avec une mise en images dynamique, mêlant dessin d'archi et illustration jeunesse, à l'énergie inspirante !



Permacité!

la ville de mes rêves

Olivier Dain-Belmont (auteur)
Fachri Maulana (illustrateur)

Éditions Sarbacane

Sortie 3 mars 2021 – 16,90€

308+

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin
05 56 48 05 30

Contact comité de rédaction :
s.molines.ordre@architectes.org
www.le308.com

Facebook : www.facebook.com/le308

Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 - ordre.na@architectes.org

www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)

LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)

SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

MAËVA GREZES (Juriste)

JULIE DUPUY (Secrétaire comptable - Assistante communication)

LORÈNE VERNERET (Assistante administrative et Tableau)

MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 57 14 06 97

formation@maj-na.fr

PAULE ROUQUETTE (Présidente)

CORINNE LÉGER (Directrice - Responsable qualité)

MARIE BARUSSAUD (Coordinatrice pédagogique - Référente handicap)

CLAIRE BILLEROT (Conceptrice pédagogique - digital learning)

ÉLODIE DUPUY (Assistante de formation)

JESSICA TRUFLANDIER (Assistante de formation)

LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 56 48 83 25

ma@le308.com

www.ma-lereseau.org/aquitaine

PAUL ROLLAND (Président)

ADRIEN MAILLARD (Directeur)

MARION RENARD (Chargée des projets)

KASSANDRA DAVID (Assistante administration / événementiel)

LE PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 - Fax. 05 59 82 88 32

www.pavillondelarchitecture.com

PAUL CANET ET MÉLANIE GOMY (Co-Président.e.s)

NADINE BUENO (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers

Tél. 05 49 42 89 79 - contact@ma-poitiers.fr

www.ma-poitiers.fr

CLAUDINE GAUDIN (Présidente)

FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges

maison.architecture.limousin@gmail.com

www.ma-limousin.fr

PASCAL DELÉTAGE, BÉATRICE FOURNET-REYMOND
(Co-Président.e.s)

FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

308+ est une publication des Architectes et de l'Architecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédacteur en chef : OLIVIER LAURENT,

Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, MÉLANIE BENTAYOU, NADINE BUENO, LUDOVIC GILLON, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, FANNIE LOGET, BÉNÉDICTE FERREY,

FRÉDÉRIQUE HERNER, ADRIEN MAILLARD, CLÉMENT MIGLIÉRINA,

Coordination : SOPHIE MOLINES,

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.



**ORDRE
DES
ARCHITECTES**

